

## ORGANISATION

L'Observatoire Intersyndical de Suivi de l'Application des Conventions de l'OIT  
sur le Travail des Enfants, Benin  
s'engage à

**Organisation, par webinaire, d'un atelier  
sous régional des organisations de  
travailleurs**

## **Organisation, par webinaire, d'un atelier sous régional des organisations de travailleurs**

### **Nom:**

Organisation, par webinaire, d'un atelier sous régional des organisations de travailleurs en vue du lancement et du renforcement du Réseau Syndical Ouest Africain e Lutte contre le Travail des Enfants ( RÉSOA/LUCTE)

### **Description:**

L'Observatoire Intersyndical de Suivi de l'Application des Conventions de l'OIT sur le Travail des Enfants (OBISACOTE) a toujours suivi et pris part aux activités de l'Alliance 8.7. Ce projet est donc soumis dans le cadre de la commémoration de l'année 2021, année internationale pour l'élimination du travail des enfants.

En effet, au terme d'un atelier sous régional tenu à Cotonou en mai 2017 et soutenu par le BIT/ACTRAV, les participants - responsables syndicaux actifs en matière de lutte contre le travail des enfants - venus du TOGO, du NIGER, du MALI, du BURKINA FASO, de la CÔTE D'IVOIRE et du BENIN ont décidé de fédérer leurs énergies pour renforcer la contribution des travailleurs dans la lutte contre le phénomène au plan de la sous région.

OBISACOTE avait été mandaté pour opérationnaliser la mise en œuvre de ce projet. Depuis, nous avons mis en place le Réseau Syndical Ouest Africain e Lutte contre le Travail des Enfants ( RÉSOA/LUCTE) dont les membres échangent des informations et des expériences à travers un groupe de travail créé sur WhatsApp. Malheureusement, pour plusieurs raisons, l'atelier sous régional prévu pour renforcer les bases du RÉSOA/LUCTE n'a pu se tenir à ce jour.

A l'occasion, des activités commémoratives de cette année 2021, année internationale pour l'élimination du travail des enfants, OBISACOTE voudrait solliciter le soutien de l'alliance 8.7 et du BIT pour la tenue d'un atelier syndical sous régional, par webinaire, en vue de lancer et de renforcer le RÉSOA/LUCTE . Nous prenons naturellement en compte le contexte actuel caractérisé par la pandémie de la COVID - 19 et la raréfaction de moyens financiers.

### 2.1 Objectif Général

Lancer et renforcer le Réseau Syndical Ouest Africain de Lutte contre le Travail des Enfants, à travers la tenue d'un atelier par webinaire.

### 2-2 Objectifs spécifiques

- Faire le point de la contribution de chacune des organisations parties prenantes à la lutte contre le travail des enfants dans son pays;

- Définir les modalités de fonctionnement du réseau.
- Élaborer une feuille de route précisant les principales activités à mener à court et moyen termes.

### 3- Résultats attendus

- Le point de la contribution de chacune des organisations parties prenantes à la lutte contre le travail des enfants dans son pays est fait;
- Les modalités de fonctionnement du réseau sont définies.
- Une feuille de route indiquant les principales activités à mener à court et moyen termes par le réseau est élaborée.

### 4- Principaux bénéficiaires

Les principaux bénéficiaires de la présente action sont:

- Les travailleurs des pays concernés qui verront accroître leurs actions dans la lutte contre le travail des enfants et qui les mutualiseront au contact des échanges avec leurs pairs;
- Les enfants dont le nombre au travail va diminuer grâce à la contribution des travailleurs;
- Les pays concernés, qui grâce à la contribution des travailleurs se rapprocheront des objectifs de la cible 8.7 et principalement de l'éradication des pires formes du travail des enfants d'ici à 2025.

### 5- Principaux problèmes que nous cherchons à résoudre à travers l'action

Il s'agit de:

- Mettre véritablement fin à l'absence de collaboration entre organisations de travailleurs au sein d'un même pays et dans la sous-région en ce qui concerne la lutte contre le travail des enfants.
- Apporter la contribution des travailleurs pour l'atteinte des objectifs de la cible 8.7, notamment en ce qui concerne l'éradication des pires formes du travail des enfants d'ici à 2025

### 6- Outils à utiliser

- Les instruments nationaux, régionaux et internationaux de lutte contre le travail des enfants;
- Les documents élaborés par l'alliance 8.7;
- Documents et expériences de chaque organisation partie prenante

**Plan de mise en œuvre:**

7- Comment comptons –nous tenir la promesse d'action?

- La tenue de cette promesse d'action se basera sur:
- Le respect du chronogramme élaboré et annexé au présent document;
- La collaboration entre les différentes organisations de travailleurs parties prenantes;
- Le soutien du secrétariat de l'alliance 8.7 et du BIT;
- Le suivi et l'évaluation de ce qui est prévu.

8- Grandes lignes de notre vision pour l'année à venir

Pour nous la tenue cette année de l'atelier pour lancer et renforcer le RéSOA/LUCT ne constitue que le point de départ d'un vaste projet qui sera matérialisé par la feuille de route et les modalités de fonctionnement du réseau. Nous ambitionnons l'année à venir:

- D'élargir le réseau à d'autres organisations de travailleurs dans nos pays et dans d'autres pays;
- D'accroître nos capacités et de renforcer notre présence sur tous les terrains de lutte contre le phénomène;
- De travailler en synergie avec d'autres acteurs de lutte contre le travail des enfants;
- D'être présent à toutes les occasions d'échanges d'expériences et de leçons apprises.

**Impact:**

9- En quoi la promesse contribue -t - elle à mettre un terme au travail des enfants?

La présente promesse d'action contribue à mettre un terme au travail des enfants dans la mesure où:

- Elle s'inscrit dans le temps et l'espace;
- Les travailleurs sont une composante importante des acteurs de lutte contre le travail des enfants;
- Le contexte national et international vient renforcer la détermination des travailleurs.